



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

AVIS PUBLIC

Implantation d'un nouveau lieu d'élevage 908, rang de la Rivière Est

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 22 janvier 2021, la Municipalité recevait le certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de porcs-engraissement au 908, rang de la Rivière Est appartenant à Ferme Daigneault SENC.

Le projet étant conforme à la réglementation municipale, en recevant le certificat du Ministère, la Municipalité avait l'obligation d'entamer un processus de consultation en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. À cet effet, la Municipalité a consulté les citoyens concernés pour connaître leurs préoccupations quant aux inconvénients causés par les odeurs qui découleront de la réalisation de ce projet. La consultation n'avait pas pour but de décider si le projet devrait avoir lieu ou non ni de discuter de sujets qui ne sont pas spécifiques à ce projet. La consultation n'avait également pas pour but de discuter des impacts environnementaux du projet, puisqu'il est déjà jugé conforme au *Règlement sur les exploitations agricoles*. Ainsi, la consultation publique a porté uniquement sur les mesures d'atténuation que le Conseil municipal pourrait réclamer au demandeur.

En raison des restrictions sanitaires décrétées, une consultation écrite a eu lieu du 16 mars au 5 avril 2021 pour permettre à la population de transmettre des commentaires écrits ou des questions écrites. La Municipalité n'a reçu aucun commentaire ni aucune question.

Une réunion en visioconférence s'est tenue le 6 avril 2021 afin de présenter le projet.

Les documents produits par le demandeur ainsi que l'enregistrement de la réunion tenue le 6 avril peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca

La Municipalité pourra encore recevoir des commentaires écrits ou des questions écrites jusqu'au 10 mai 2021 à 16 h. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits ou des questions écrites par courriel à direction@sainte-brigide.qc.ca, en les déposant dans l'une des boîtes de métal situées à l'entrée du bureau municipal ou par la poste au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc J0J 1X0.

Les commentaires et les questions doivent être reçus au plus tard le **lundi 10 mai 2021 à 16 h.**

Toute personne formulant un commentaire ou une question doit indiquer son nom complet et son adresse complète.

Les commentaires et les questions seront rejetés si :

- Ils sont formulés verbalement;
- Ils sont reçus après le lundi 10 mai 2021, 16 h;
- Ils ne portent pas directement sur le projet à l'étude ou sur les mesures d'atténuation possibles;
- Ils sont irrespectueux, injurieux ou diffamatoires;
- La personne ne s'est pas identifiée (nom complet, adresse complète)

Suivant la 2^e période de consultation écrite, un rapport sera rendu disponible après son adoption par le Conseil municipal en juin 2021. Des avis seront affichés et publiés à cet effet.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 21^e jour du mois d'avril 2021.



Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière